

# CENTRALES D'ASPIRATION DES GAZ D'ANESTHÉSIE

## ANAESTIVAC 1/2

Les centrales d'aspiration des gaz d'anesthésie ANESTIVAC 1/2 peuvent être équipées jusqu'à deux pompes à vide sèches à canal latéral KAV. Le débit peut être réglé sur les différentes prises tout en permettant de maintenir un vide constant. Ces systèmes sont installés de manière autonome ou en fonctionnement à distance par boîtier déporté. Ils permettent une réduction de la consommation d'air médical qui alimente les prises SEGA par venturi. Elles doivent être installées avec un réseau de vide séparé du vide centralisé.

Ces centrales sont conformes à la norme ISO 7396-2.

